

Présent-e-s : 7 profs de philosophie (dont 5 travaillent dans l'Hérault, et 2 travaillent dans le Gard et vivent à Montpellier) et 1 prof de SES.

1) Point sur la lettre des enseignant-e-s mobilisé-e-s, signée par 55 collègues de différentes disciplines (lettre qui demande notamment l'annulation du grand oral, de l'écrit de philo, et la correction des copies papier) :

- **on peut encore la faire circuler largement aux collègues** de l'académie de toutes les disciplines (faire circuler le lien vers le formulaire de signature)
- **on enverra la lettre au rectorat (avec copie à l'IPR de philo) mardi 15 juin après l'AG académique.**
- on l'enverra depuis une boîte mail créée pour l'occasion :
enseignantes.mobilisees.ac.montpellier@protonmail.com (une collègue s'en charge).
- et on l'enverra à la presse (une autre collègue s'en charge)
- on la diffusera pour info sur les réseaux sociaux des mobilisations nationales

2) État des lieux de la mobilisation :

- **AG des profs de philo de l'académie de Montpellier prévue mardi 15 juin à 14h (lien zoom)**
- CR de l'AG des profs de philo de l'académie de Grenoble : il y avait 40 personnes. Décision d'écrire à l'IPR, de publier un communiqué de presse, de refaire une AG virtuelle en invitant les autres disciplines. 22 présent-e-s se sont engagé-e-s à faire la grève des corrections.
- A Aix-Marseille, les profs de philo réuni-e-s en AG envisagent la grève des corrections, ou de mettre 20/20 à toutes les copies
- **A Montpellier : rassemblement mercredi 16 juin à 14h30 devant le rectorat à l'appel de collègues du lycée Jean Monnet, suivi d'une Assemblée générale : les collègues de toutes les disciplines sont invité-e-s à s'y joindre**

3) Définition des revendications

- On ne veut pas se concentrer seulement sur le bac 2021 : **l'abrogation de la réforme du lycée et de parcoursup font partie de nos revendications.** Il faut faire le lien entre cette réforme et le bac 2021 (ex : le calendrier du grand oral fait augmenter le nombre de copies à corriger).
- **on refuse la dématérialisation de la correction des copies** et on demande le retour à une correction papier (des copies originales, pas d'une impression des copies scannées!)
- il faut réfléchir à ce qu'on va présenter aux collègues comme analyse de la réforme : avec la gestion locale de la réforme et de la crise sanitaire, on n'a pas tous et toutes le même vécu de cette année. On peut insister sur le caractère local du bac, qui est commun à tous (inégalités entre établissements).

On propose de **rédiger une motion très synthétique, courte, qui pourrait être finalisée lors de l'AG académique du 15 juin et présentée aux collègues lors des réunions d'entente** :

- refus dématérialisation (flicage, écologie, santé) + allongement des délais de correction
- réforme du lycée : destruction du groupe classe et de l'équipe pédagogique, inégalités entre établissements (dans l'organisation des enseignements, dans l'évaluation pour le bac)
- dégradation des conditions de travail : nombre l'élèves par prof de philo, perte de dédoublements

- parcoursup : inégalités entre établissements
- > Souligner l'absence de sens

Nous avons aussi parlé du problème de la création de hiérarchies intermédiaires supplémentaires : résultats du Grenelle annoncent l'intention de créer un nouveau statut de collègues référents de l'inspection dans les lycées.

4) Modalités d'actions

- Le jour des réunions d'entente : proposer une motion synthétique avec des revendications et proposer les actions qui auront été décidées en AG académique.

- Actions possibles, à discuter en AG académique :

- > On a discuté de la possibilité de mettre 20/20 à tout le monde (à l'écrit de philo comme au grand oral) : permet de court-circuiter le recours à la note de contrôle continu. Mais cela nous semble périlleux en termes de répression possible, surtout si on est peu à la faire (car on ne remplit pas la mission de correction).
- > **dans tous les cas, ne rentrer les notes qu'au dernier moment dans le logiciel santorin**, pour refuser le flicage et la gestion du flux de copies (l'ajout de copies à ceux qui auraient corrigé plus vite)
- > **imprimer les copies et les corriger en papier**. L'impression serait à demander à nos lycées respectifs. Demander ensuite au rectorat à qui on remet les notes et appréciations (on peut accepter de rentrer les notes dans santorin, mais on laisse le rectorat se débrouiller avec les appréciations écrites sur les copies imprimées)
- > **enregistrer les notes et appréciations sur un document à part (type excel)** pour ne les rentrer qu'au dernier moment (action plus a minima)
- > **ne pas rendre les notes à la date demandée** pour montrer que le temps de correction prévu est trop court
- > Dans tous les cas, **il faudra rester en contact régulier** (se réunir et faire des visios académiques) si on ne rend pas les notes au fur et à mesure : pour décider ce qu'on fait des relances que l'on risque de recevoir, et pour ne pas être isolé-e-s.
- > **Il faut se poser la question de notre participation aux réunions d'harmonisation** : est-ce qu'on y participe ? Est-ce qu'on remplit les tableaux de calcul des moyennes?